

HRONIQUE • Milieu scolaire

Vague numérique encore vague

Leur nombre est difficile à déterminer avec précision. Certains experts du milieu parlent de 5 % à 10 % de la population scolaire. Les élèves handicapés ou élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (ÉHDAA) qui fréquentent les écoles primaire et secondaire du Québec sont de plus en plus intégrés à la classe dite régulière. Ils sont autant d'enfants et d'adolescents qui ont pleinement le droit à la réussite scolaire. Pour certains d'entre eux, cette réussite ne peut être atteinte dans une durée raisonnable qu'en ayant recours à des mesures d'adaptation. Celles-ci peuvent notamment inclure des aides technologiques. On voit ainsi apparaître en classe des dictionnaires électroniques, des ordinateurs portables, des logiciels de synthèse vocale et autres stylos numériseurs. Cette vague numérique vient profondément bousculer l'équilibre de la classe et rend nécessaire un ajustement à la formation continue des enseignants.

Cette première chronique sur la « Vie du milieu scolaire » propose une courte caractérisation d'une situation relativement nouvelle ainsi que de l'articulation de la réponse offerte. Terrain fertile pour la recherche? Sans aucun doute!

Diagnostic, situation de besoin et mesures d'aide technologique

En 2008 au Québec, une nouvelle directive ministérielle de la sanction des études indique qu'on peut autoriser « [...] un élève ayant un trouble d'apprentissage à utiliser des outils d'aide à l'écriture, incluant les outils d'aide à la correction pour la passation des épreuves ministérielles d'écriture » (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2008, p. 58). Plus encore, on permet de déterminer que ce n'est pas le diagnostic qui prime pour recevoir une aide technologique, mais la manifestation de la situation de besoin de l'élève. Par exemple, bien qu'un diagnostic de dyslexie soit un élément important pour qu'un élève reçoive tous les services qui lui sont nécessaires, une hypothèse de situation de besoin établie et documentée par le personnel d'une école peut suffire à lui rendre accessible un certain éventail de mesures d'aide technologique. C'est à ce moment que certaines équipes de travail procèdent à la création ou à la bonification d'un plan d'intervention pour y inclure une liste des fonctions auxquelles l'élève peut recourir en cours d'apprentissage et à l'évaluation.

En 2011, un groupe de travail a proposé un certain nombre de définitions des fonctions des mesures d'aide technologique (Comité de développement régional TIC-EHDAA, régions Mauricie et Centre-du-Québec, 2011). Celles-ci sont divisées en deux types de ressources : pour soutenir la lecture et pour soutenir l'écriture. Dans les classes régulières, on voit arriver plus souvent des appareils et des logiciels qui offrent les fonctions de voix enregistrée, de rétroaction vocale et d'orthographe anticipée. Chacune amène son lot de changements à la dynamique de classe.

Les fonctions, le doute et le fonctionnement

Quand un élève présente un trouble à l'écriture qui rend nécessaire la mobilisation de telles fonctions, il y a de fortes chances qu'il se présente en classe avec un ordinateur portable. Il pourra se servir de logiciels comme le traitement de texte et l'enregistreur numérique (semblable au magnétophone). Il pourra aussi recourir à des logiciels spécialisés qui peuvent lui lire un texte déjà écrit, lui relire ce qu'il vient tout juste d'écrire et lui suggérer des graphies possibles des mots qu'il commence à taper. Mobilisées correctement, avec un entraînement adéquat, ces fonctions peuvent soutenir suffisamment un élève pour qu'il puisse s'acquitter des tâches impliquant de la lecture et de l'écriture avec un potentiel de réussite comparable à celui d'un élève sans difficulté.

Sans vouloir se faire des fatalistes de l'échec scolaire, certains acteurs du milieu se demandent si ce soutien ne viendrait pas placer des élèves en état de facilité, voire même de les faire tricher, comme s'il s'agissait de stéroïdes pour un athlète. Pour d'autres qui ne partagent pas cette prudence, on évoque plutôt l'insuffisance de la formation initiale des maîtres quant à l'intégration des élèves à besoins particuliers en classe régulière et des ressources technologiques qui peuvent les soutenir. Face à la situation de besoin, ces doutes légitimes semblent illustrer la nécessité d'offrir une formation continue auprès des enseignants. Cette formation doit pouvoir aider à comprendre la situation de besoin, démystifier les fonctions d'aide technologique et permettre de revenir à une perception d'équilibre du fonctionnement de la classe.

Réponses du milieu et questions au milieu de la recherche

La réponse initiale du milieu scolaire est de se doter, plus ou moins formellement, d'une offre de formation continue sur les TIC pour soutenir les ÉHDAA. Quelques professionnels joignent leurs efforts pour livrer une telle offre. Nommons au passage le Service national du RÉCIT à l'Adaptation scolaire, les conseillers pédagogiques des Services locaux du RÉCIT, les orthopédagogues et les orthophonistes.

Jusqu'à présent, il est possible de témoigner de plusieurs initiatives de formation. On initie les enseignants aux rudiments des logiciels spécialisés et on leur vulgarise les différents troubles associés à la lecture et à l'écriture. Force est toutefois de constater que le taux d'adoption des TIC pour soutenir les ÉHDAA ne semble pas suffisant. Quant à l'amélioration du taux de réussite, il est encore difficile de déterminer l'impact combiné de l'identification de la situation de besoin, du déploiement de mesures d'aide technologique et de la formation continue des enseignants.

D'autre part, le milieu de la recherche documente abondamment l'effet des TIC sur la motivation scolaire ainsi que la part de celles-ci dans la formation initiale des maîtres. Le milieu scolaire, quant à lui, semble avoir grandement besoin qu'on se penche sur les effets des aides technologiques sur les processus cognitifs. Il faudrait probablement évaluer l'efficacité de la fonction d'aide d'orthographe anticipée. Peut-être y aurait-il aussi lieu de déterminer s'il y a un lien entre le degré d'adhésion à la mesure d'aide technologique des enseignants et la qualité du recours aux fonctions par les élèves.

Le milieu scolaire tente de répondre le mieux possible aux maux de ses élèves. L'écran semble fournir un bon remède et la formation continue en est un vecteur. Reste à formaliser davantage ce processus.

Références

Comité de développement régional TIC-EHDAA, régions Mauricie et Centre-du-Québec. (2011). *Définitions. Fonctions d'aide et outils technologiques en lien avec certains produits suggérés*. Repéré à <http://www.recitadaptscol.qc.ca/IMG/Fonctions.pdf>

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. (2008). *Info/Sanction. Formation professionnelle. Jeunes-adultes. 2007-2008*. Repéré à <http://www1.mels.gouv.qc.ca/Ais/info-sanction/info2007-2008.pdf>

Pour citer cet article

Rivest, F. et Chouinard, J. (2013). Ô, grands mots, l'écran remède. *Formation et profession*, 21(1), 81-83. <http://dx.doi.org/10.18162/fp.2013.a20>